

**CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN**  
**RÉUNION DU LUNDI 13 JANVIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le treize janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Étaient présents :

Mrs et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND - Christophe BLANCHARD - Florence COLLARD - Nicole COTILLON - Lucie COURILLAUD - Véronique GOBERT - Lucie LANDUYT - Dominique MALLAISE - Sylvain MIRANDE - Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU - Thomas POINT

Secrétaire de séance : Christophe BLANCHARD

Étaient excusés :

Chantal RATEAU qui donne pouvoir à Nicole COTILLON

**I – Présentation AVENSIA**

M. LE NEIINDRE du bureau d'études AVENSIA, présente au conseil municipal les 3 scénarii imaginés pour la salle socioéducative/mairie/cantine. Après discussion, le scénario 3 semble correspondre le plus aux usages, mais des adaptations doivent être proposées. Il reviendra le lundi 3 février 2025 avec une nouvelle proposition à partir du scénario 3.

**II - Adoption du procès-verbal de la séance du 02/12/2024**

*Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.*

**III – Compte-rendu du COPIL et des Commissions**

**- Commission enfance jeunesse**

La commission s'est réunie le 16 décembre 2024 pour faire un point de situation sur plusieurs dysfonctionnements au sein du périscolaire et du restaurant scolaire. Une autre commission est prévue le 15 janvier 2025 pour poursuivre sur ces différents sujets.

**IV – Ouverture des crédits d'investissement avant vote du budget (25%) ;**

Avant le vote du budget principal 2025, et pour permettre les premiers paiements de factures, une ouverture de crédits doit être validée dans la limite de 25% des crédits ouverts pour 2024. Le tableau ci-dessous retrace les crédits ouverts en 2024 et les ouvertures possibles pour 2025.

Chapitre	Article	Opération	Intitulé du compte	Montant prévu au budget 2024	Montant de l'ouverture de crédit 2025 (25%)
20	2031	74	Frais d'études	30 000,00 €	7 500,00 €
21	2115	70	Terrains bâtis	25 000,00 €	6 250,00 €
21	2135	70	Installations générales	15 000,00 €	3 750,00 €
21	215384	35	Réseaux d'électrification	35 000,00 €	8 750,00 €
21	21568	35	Autre matériel défense incendie	66 200,00 €	16 550,00 €
21	21578	71	Autre matériel	6 000,00 €	1 500,00 €
21	2181	35	Installations générales	130 000,00 €	32 500,00 €
21	2188	71	Autres immobilisations corporelles	1 000,00 €	250,00 €
Totaux				308 200,00 €	77 050,00 €

*Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider cette ouverture de crédits.*

## **V – Participation communale pour la prévoyance**

*Lucie Courillaud se retire pour ce point.*

Les agents communaux ont la possibilité d'adhérer au contrat prévoyance. La commune participe à hauteur de 7 € par agent et par mois si cette adhésion existe. Mme le Maire propose d'augmenter notre participation à 10 € par mois et par agent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. La commission Finances, dans le cadre de son ordre du jour du 13 novembre 2024, était favorable à cette augmentation pour rester en cohérence avec les pratiques des communes environnantes et de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

***Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour augmenter la participation communale de 7 à 10 € par agent et par mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.***

Un appel d'offre "santé et prévoyance" sera lancé en cours d'année par le CDG 79 pour une mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Mme le Maire souhaite savoir si la commune s'engage dans ces appels d'offre.

***Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour adhérer aux marchés d'appel d'offres "santé et prévoyance" conduits par le CDG 79.***

## **VI – Achat d'une élagueuse pour les services techniques**

Les agents ont besoin d'une nouvelle élagueuse. Plusieurs devis sont présentés (voir le tableau ci-dessous).

Fournisseur	Marque	Caractéristique	Prix HT
Bricorama	STIHL	Guide 35 cm / Thermique	419,17 €
SGR Verts Loisirs	HUSQVARNA	Guide 25 cm / Thermique	540,83 €
SGR Verts Loisirs	HUSQVARNA	Guide 30 ou 35 cm / Thermique	740,83 €
SGR Verts Loisirs	HUSQVARNA	Guide 30 ou 35 cm / Batterine	707,50 € (1)

(1) sans les batteries de rechange

***Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour l'achat d'une élagueuse chez Bricorama pour un montant de 419,17 € HT.***

## **VII – Devis restauration registre état civil**

Un de nos registres d'état civil (Naissances 1913-1932) doit être restauré. Un devis pour sa remise en état a été établi par Collectivités Equipement pour un montant de 279 € HT.

***Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider ce devis.***

## **VIII – Devis bulletin municipal 2025**

Nous avons recours à la prestation de Laurine Graphiste pour la mise en page et l'impression du bulletin annuel. Le montant du devis s'élève à 1 300 € pour 260 bulletins (250 € pour la mise en page et 1 050 € pour l'impression).

***Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider ce devis.***

## IX – Défense incendie 2<sup>ème</sup> tranche : coût des travaux et plan de financement (DETR 2025 et fonds Départemental 79)

Olivier Bertrand et Sylvain Mirande présentent l'ensemble des devis reçus pour la réalisation des 4 points de défense incendie (Rocheroux, Le Fonteny, La Borde, l'Epinais) sur lesquels seront installées les citernes.

Pour le terrassement, le conseil retient l'entreprise PAJOT pour plusieurs raisons :

- expérience antérieure pour la réalisation de la tranche 1 ;
- installation du matériel ;
- pose sur lit de sable non prévue par l'entreprise GAUFRETEAU.

<b>Coût estimatif de l'opération</b>				
<b>Nature des dépenses</b> les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	<b>Nom du prestataire</b>	<b>Montant (HT)</b>	<b>dont montant accessibilité</b>	<b>dont montant rénovation énergétique</b>
<b>Maîtrise d'œuvre</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Études complémentaires / frais annexes</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Sous-total MOE/Études</b>			<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Travaux ou acquisitions</b>			A détailler le cas échéant	
<b>L'Epinais - 60 m3 + poteau</b>		<b>11 592,27 €</b>		
Terrain + Frais Notaire		1 106,00 €		
Bornage	ALPHA GEOMETRE	640,00 €		
Terrassement	PAJOT	5 777,50 €		
Bâche	ABEKO	2 496,90 €		
Remplissage	SANITRA FOURNIER	1 206,67 €		
Valise	SVL	365,20 €		
<b>La Borde - 60 m3 + poteau</b>		<b>11 494,27 €</b>		
Terrain + Frais Notaire		1 138,00 €		
Bornage	ALPHA GEOMETRE	960,00 €		
Terrassement	PAJOT	5 317,50 €		
Bâche	ABEKO	2 496,90 €		
Remplissage	SANITRA FOURNIER	1 206,67 €		
Valise	SVL	375,20 €		
<b>Le Fonteny - 120 m3</b>		<b>14 930,73 €</b>		
Terrain + Frais Notaire		1 208,00 €		
Bornage	ALPHA GEOMETRE	960,00 €		
Terrassement	PAJOT	7 500,00 €		
Bâche	ABEKO	2 359,00 €		
Remplissage	SANITRA FOURNIER	2 413,33 €		
Valise	SVL	490,40 €		
<b>Rocheroux - 30 m3 + poteau</b>		<b>9 773,83 €</b>		
Terrain + Frais Notaire		1 052,00 €		
Bornage	ALPHA GEOMETRE	960,00 €		
Terrassement	PAJOT	4 660,00 €		
Bâche	ABEKO	2 180,90 €		
Remplissage	SANITRA FOURNIER	603,33 €		
Valise	SVL	317,60 €		
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>		<b>47 791,10 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		47 791,10 €	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR			19 116,44 €	40,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental			19 116,44 €	40,00%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
<b>Sous-total aides publiques</b>	<b>Taux de financement public</b>		38 232,88 €	80,00%
Autres aides non publiques				
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		9 558,22 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	<b>Participation du maître d'ouvrage</b>		9 558,22 €	20,00%
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>47 791,10 €</b>	

*Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour autoriser Mme le Maire à déposer un dossier DETR et CD79, et de valider le plan de financement d'un montant total de 47 791,10 € HT.*

Pour l'Audebaudière, des études supplémentaires pour trouver la meilleure solution sont nécessaires. La défense incendie y sera assurée plus tard.

#### **X - Achat des panneaux communaux**

Lors du conseil municipal du 4 novembre 2024, des devis pour le renouvellement de nos panneaux de signalisation ont été présentés. Le fournisseur GIROD avait été retenu pour un montant de commande de 4 803,35 € HT. Une révision de cette commande a été nécessaire pour s'ajuster aux besoins en conservant ce même fournisseur. Le nouveau montant s'élève à 4 626,99 € HT, et 359,06 € de frais de port.

*Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour retenir la proposition de l'entreprise GIROD, pour un montant de 4 986,05 € HT.*

#### **XI - Ecole : prévisions pour la rentrée 2025**

62 élèves sont prévus pour la rentrée de septembre 2025. Les effectifs restent donc stables.

#### **XII - Bandes antidérapantes terrasse école**

*Olivier BERTRAND se retire pour le vote.*

Pour sécuriser la rampe d'accès en bois de l'école et du périscolaire, des lames antidérapantes doivent être posées. 2 entreprises ont fait des propositions pour ces travaux : PROCAR pour un montant de 1 425 € HT et GIROD pour un montant de 5 950 € HT.

*Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider ce devis pour un montant de 1 425,00 € HT.*

### **XIII - INSEE : population 2022 pour 2025**

Le dernier rapport de l'INSEE fait état de :

- 561 habitants pour la population municipale
  - 14 pour la population comptée à part
- Soit un total de 575 habitants (nombre retenu pour 2025)

### **XIV - Dossiers de demande d'aide sociale**

Deux habitants demandent à bénéficier d'une aide sociale du département suite à leurs entrées en EHPAD. Mme le Maire propose d'émettre un avis favorable pour ces 2 dossiers.

*Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour émettre un avis favorable pour chacun des dossiers.*

### **XV - Questions diverses**

1/ Mme le Maire a été amené à utiliser le taux de fongibilité pour payer une facture de matériel (escabeau pour l'école et souffleur pour le service technique).

ARTICLE 1 : il est effectué le virement de crédits suivant :

Imputation	OUVERT	REDUIT
D 1 21 2151 35		1 000,00
D 1 21 2188 71	1 000,00	

2/ Le SIEDS nous a accordé 2 subventions :

. 10 000 € pour la fin du passage au LED de l'éclairage public, excepté le stade (montant des travaux : 25 981,65 € HT) ;

. 3 231,04 € pour le passage au LED pour l'éclairage de la salle des sports (montant des travaux : 4 615,77 € HT). Lors de ces travaux (présence de la nacelle), nous en profiterons pour mettre aux normes des éclairages de secours pour des raisons de sécurité (montant des travaux : 1 427,97 € HT).

3/ Plusieurs dates :

. le CRER présentera, le 20 janvier 2025, à 19 h, le dossier « Géothermie » pour le bâtiment Ecole-Périscolaire-Foyer des jeunes.

. M. LE NEINDRE d'AVENSIA reviendra le 3 février 2025, à 19 h, pour présenter le scénario 3 modifié. Un temps de discussion suivra.

. le prochain conseil municipal se tiendra le 10 février 2025, à 20 h 30.

4/ Mme le Maire apporte une précision sur la convention Fondation du Patrimoine qui devait se signer le 17 janvier 2025. Un des articles de ce document précise que les travaux doivent commencer dans les 12 mois qui suivent la signature. Dans un contexte national incertain pour l'obtention de financement complémentaire pour ce type de travaux, le conseil municipal décide de différer la signature de la convention.

Le Maire,  
Nicole COTILLON



Le secrétaire de séance,  
Christophe BLANCHARD

